

14 mars 2007

Note politique sur l'intégration de l'IUFM*

1- Contexte

Suite à une première réunion des présidents des universités et du directeur de l'IUFM de l'académie (24 janvier 2007), le recteur de l'académie du Nord Pas-de-Calais a lancé un appel à projet pour l'intégration de l'IUFM dans une université de l'académie, conformément aux dispositions de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école. Le recteur nous demande de lui faire connaître, pour le 30 mars 2007, si notre université est candidate à l'intégration de l'IUFM et, dans cette hypothèse, de lui transmettre le projet correspondant.

La loi impose le **rattachement administratif à une seule** université mais l'ensemble des universités de l'académie est concerné par la formation des maîtres. Un dialogue interuniversitaire, sous la direction du recteur, pour désigner l'université d'accueil et les modalités de collaboration de l'ensemble des établissements universitaires à la formation des maîtres, doit aboutir à un protocole d'accord préalable à l'intégration.

En 1990, lors de la création des IUFM, la loi élevait le niveau de recrutement à Bac+3. Aujourd'hui, **la loi resserre les liens des IUFM avec les Universités** pour permettre une amélioration des formations et une élévation du niveau de qualification, une meilleure liaison avec la recherche. Ainsi une reconnaissance universitaire, notamment par l'attribution d'ECTS, doit conduire les formations des maîtres au niveau Master.

2- Faut-il être candidat à l'intégration de l'IUFM ? Quels sont les avantages et les difficultés?

L'attractivité de Lille1

L'intégration de l'IUFM à Lille 1 diversifiera l'offre de formation, améliorera les conditions d'orientation des étudiants et renforcera l'image de l'université. Non seulement les néo-bacheliers dont le projet professionnel de professorat est arrêté pourraient choisir les licences « pluridisciplinaires » préparant au cours de l'IUFM, mais les autres licences pourraient attirer tous les autres étudiants qui considèrent ce projet comme possible mais ne l'ont pas choisi. Actuellement, une bonne partie des étudiants préparant le concours viennent des licences autres que les licences multidisciplinaires.

L'intégration de l'IUFM, avec ses 6581 étudiants et stagiaires actuels, compenserait le « déficit en étudiant » dû à la désaffection des jeunes pour les sciences d'une part et à la courbe de natalité d'autre part.

Cette intégration renforcerait aussi les liens avec les établissements d'enseignement des premier et second degrés. Ceci pourrait aussi constituer un élément contre la désaffection des étudiants pour les sciences.

(* Voir Annexes)

Le Potentiel humain

L'IUFM compte actuellement 322 IATOS et 324 Enseignants et enseignants-chercheurs (Bilan Social 2005 et site IUFM). L'intégration de l'IUFM renforcera les potentiels de recherche des laboratoires (avec 9 PR et 56 MCF actuellement) et les potentiels d'enseignement des formations (avec 75 PRAG et 127 PRCE).

Il faut aussi tenir compte de la pyramide des âges. Aujourd'hui, 20% des enseignants - chercheurs ont plus de 55 ans, et 40% plus de 50. Plus de 38% des enseignants du secondaire ont plus de 55 ans et plus de 61% ont plus de 50 ans. Il y aura donc assez rapidement des besoins de recrutement d'enseignants chercheurs et celui-ci se fera sous la responsabilité des Commissions de Spécialistes disciplinaires de Lille 1. Le recrutement d'enseignants chercheurs, en remplacement des nombreux départs à la retraite, renforcera le potentiel de recherche.

Les personnels enseignants de la future école intégrée pourraient intervenir dans toutes les formations de Lille 1.

Les professeurs du second degré et les stagiaires contribueraient à améliorer encore la qualité de l'accueil des néo bacheliers, voire à l'aide à la réussite des étudiants en difficulté.

Les emplois IATOS sont repartis en personnels de l'Administration Scolaire et Universitaire (ASU) auxquels sont rattachés des personnels Techniques Ouvriers et de Santé (TOS) (161 dont 17 cadres A), en personnels de Recherche et Formation (R&F) (63 dont 8 cadres A), en personnels de Bibliothèque (3 dont 2 cadres A) et en contractuels (95 dont 33 sur ressources propres et 20 CES/CEC). Ce potentiel viendrait renforcer notre encadrement.

La Gouvernance

Les effets négatifs sur la gouvernance des universités sont souvent soulignés : le poids représenté par les personnels de l'IUFM pourrait modifier la composition des conseils et les équilibres actuels. Il faut cependant distinguer l'impact à court terme et l'impact à plus long terme.

L'intégration de l'IUFM à l'université interviendra après les élections aux conseils. Une période transitoire est prévue par les textes, avec deux modalités :

Un engagement réciproque des deux établissements : l'université respectera les décisions prises par le futur conseil de l'école interne, à condition toutefois que ces décisions n'aillent pas à l'encontre des objectifs de son contrat de développement. Aussi, de façon transitoire et durant une période, différente selon les établissements, les personnels de l'IUFM auraient la possibilité de s'exprimer dans les conseils de l'université. Pour éviter que le contrat ne soit négocié sans l'IUFM, la garantie leur est donnée que celui-ci ne pourra être conclu qu'avec l'accord du directeur pour ce qui concerne sa partie.

La possibilité d'augmenter le nombre de représentants des conseils, sans modifier leur équilibre, dans la limite du nombre de membres maximum. Cette solution impliquerait une procédure d'élection partielle.

La première solution limite fortement les répercussions sur la gouvernance pendant la période transitoire.

A terme - et donc à la fin du mandat des conseils qui seront bientôt élus - il faut tenir compte du fait que les représentants des personnels et des usagers de l'université de Lille 1 sont élus au scrutin de liste par collège. Les répercussions sur le CS sont très faibles. Pour le CA et le CEVU, l'impact sur le collège A sera limité, mais il sera plus important pour le collège B qui comprend des représentants élus des MCF et des détachés du secondaire et le collège des IATOS.

Autres difficultés

Les universités qui n'intégreront pas un IUFM pourraient souffrir d'un « déficit d'étudiants », en particulier en licence, surtout si l'université d'accueil peut former à tous les concours. Même si des conventions seront signées avec les autres universités, l'intégration est un acte politique fort qui montre l'intérêt que porte l'établissement à la formation des maîtres.

3- Si l'IUFM n'intègre pas Lille 1, il peut intégrer une autre université lilloise ou une des trois autres universités. Quels sont les avantages et inconvénients dans les deux cas ?

Le projet de chacune des trois universités de Lille peut s'appuyer sur les complémentarités du site lillois.

L'intégration de l'IUFM à une autre université pourrait affaiblir l'attrait de Lille1 aux yeux des nouveaux bacheliers. A terme, toutes les formations de licence de Lille1 pourraient souffrir du manque d'étudiants, voire de la qualité des entrants en Master, en particulier recherche.

4- Si Lille 1 candidait à l'intégration de l'IUFM, quels seraient les atouts de Lille 1 à mettre en avant dans le projet à transmettre au recteur?

La formation des maîtres a toujours été une partie constitutive du projet de Lille 1.

L'amélioration de la qualité de la formation des maîtres passera par la qualité de la recherche de l'université de Lille 1 dont les laboratoires sont bien évalués par la tutelle et beaucoup d'entre eux sont reconnus excellents.

La qualité des formations de Lille 1 en général, le taux de réussite aux concours de la formation des maîtres constituent un gage de qualité de la formation de l'enseignant. En effet, les étudiants de Lille 1 représentent entre 50 à 60 % des admis aux concours auxquels prépare notre université.

La formation de l'enseignant s'inscrit dans un continuum professionnel, de la première année de licence (L1) à la seconde année d'exercice (T2). La formation répond à un souci de professionnalisation visant à construire, par l'alternance, l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant. Lille1 occupe, dans le domaine de la formation continue, une place reconnue à l'échelle nationale et internationale. Elle est donc l'une des universités les mieux à même de mettre à profit ses acquis au service de la formation des maîtres.

La FOAD et les TIC, fortement développées à Lille 1, constituent un vecteur important d'amélioration de la qualité de services rendus aux personnes préparant les concours, aux stagiaires et aux enseignants en formation continue. Les compétences de Lille 1 dans les préparations aux C2I sont aussi bien reconnues et peuvent contribuer à la formation des maîtres.

Annexes : Intégration de l'IUFM

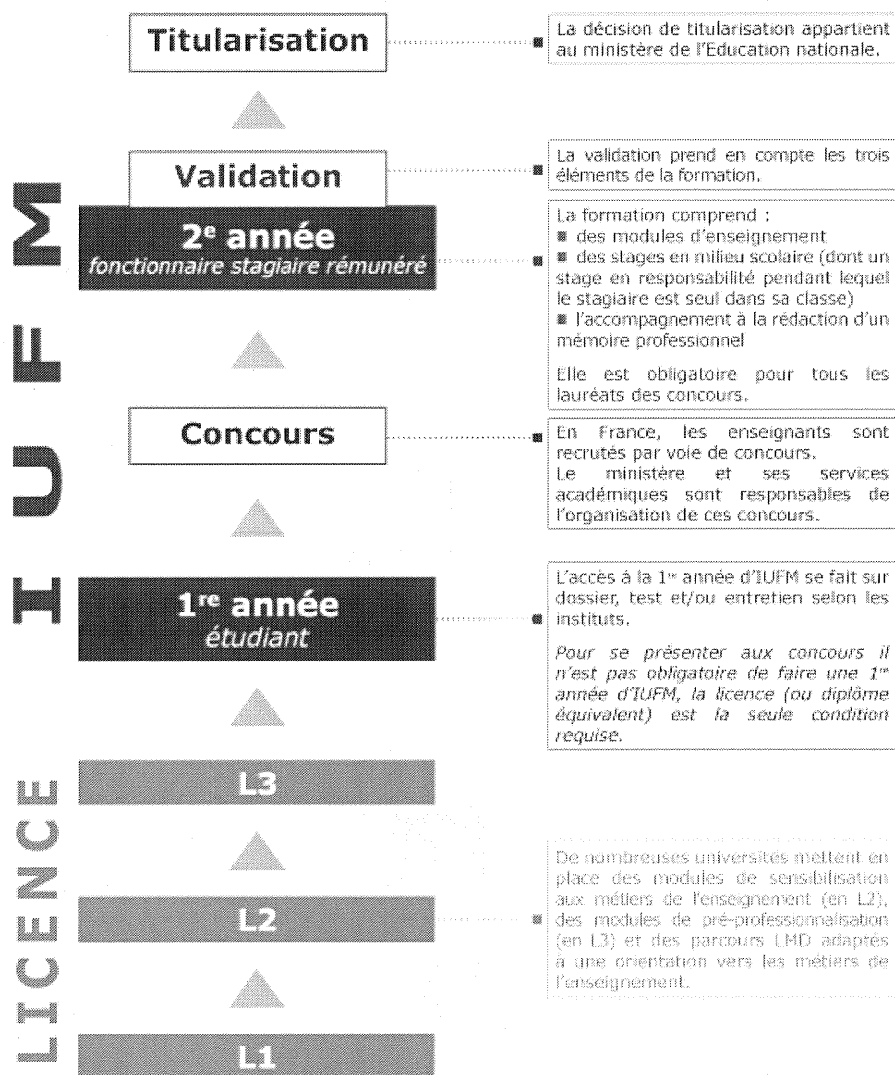
31 IUFM en France

Intégration au plus tard en 2008 (3 ans après le 24 avril 2005, date de promulgation de la loi)

Intégration dans une seule université, conventions avec toutes les autres du même site

Intégration comme une école interne

Cycle de formation



Les formations

Premier degré

CRPE : Concours de recrutement des professeurs des écoles

Second degré

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire

CAPET : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique

CAPEPS : Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

CAPLP : Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel

CPE : Concours de recrutement de conseiller principal d'éducation

CAFEP : Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignant dans les établissements d'enseignement privé du second degré sous contrat

Loi N° 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme

Les articles 43, 44, 45, 46, 85, 86 et 87 concernent les IUFM.

Un cahier des charges Encart du BO N°1 du 4 -1-2007

Les IUFM accueillent des étudiants préparant des concours et des stagiaires admis à ces concours

Assurent également la **formation professionnelle initiale** :

Des professeurs des écoles (PE)

Activités de formation et d'enseignement en IUFM

Stage en responsabilité en école primaire

Des Professeurs agrégés PRAG, des professeurs certifiés (PRCE) des professeurs d'éducation physique et sportive, des professeurs de lycée professionnel (PLP)

Activités de formation et d'enseignement en IUFM

Stage en responsabilité (max 288 h ou 360 h)

Stage en entreprise

Stage pratique

Des Conseillers principaux d'éducation.

La formation professionnelle initiale en IUFM doit assurer une maîtrise suffisante de chacune des dix compétences suivantes déclinées en connaissances, capacités et aptitudes :

1. - agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ;
2. - maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer ;
3. - maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale ;
4. - concevoir et mettre en œuvre son enseignement ;
5. - organiser le travail de la classe ;
6. - prendre en compte la diversité des élèves ;
7. - évaluer les élèves ;
8. - maîtriser les technologies de l'information et de la communication ;
9. - travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école ;
10. - se former et innover.

L'université qui intègre, en partenariat avec les autres universités, est garante de la cohérence des différentes périodes de formation. L'intégration des IUFM dans les universités permet de mobiliser toutes les contributions nécessaires au plan de formation des maîtres.

La formation de l'enseignant s'inscrit dans un continuum professionnel, de la première année de licence (L1) à la seconde année d'exercice (T2)

La formation répond à un souci de professionnalisation visant à construire, par l'alternance, l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant telles que définies dans le **référentiel national de compétences**.

Des liens étroits avec les établissements d'enseignement des premier et second degrés doivent être maintenus

La délivrance de crédits ECTS, dans le cadre du LMD, doit permettre au futur enseignant de construire son parcours universitaire individualisé.

Les trois grands ensembles constitutifs de la formation sont : culture disciplinaire, compétences pédagogiques, formation du fonctionnaire du service public de l'éducation.

Un dispositif de formation professionnelle articulé à la recherche (initiation à la recherche scientifique, aux résultats de celles-ci et à ses applications, ;...), ouvert sur l'environnement économique et la société française (connaître le monde du travail, voie technologique,...)

Un dispositif d'évaluation de la formation permettant d'analyser les résultats au regard du cahier des charges et du référentiel national de compétences et de réguler les modalités et les pratiques de formation. Commission sur le modèle de la CTI.

Vade-mecum de l'intégration

Le seul objectif de l'intégration de l'IUFM à l'université est l'amélioration de la formation des enseignants : évolution des formations amenant aux concours de recrutement et de la formation continue

Gouvernance de l'école

Conseil de l'école :

Un conseil de l'école de 40 membres max, dont 30 à 50% d'extérieurs (à fixer dans les statuts de l'IUFM intégrée). La composition doit prévoir la représentation de l'ensemble des universités avec lesquelles une convention de rattachement a pu être passée avant l'intégration

Un président du conseil élu par le conseil parmi les personnalités extérieures.

Un directeur nommé par le Ministre sur proposition du conseil.

Représentation de l'IUFM dans les conseils de l'université :

Répercussions certaines sur le collège B et IATOS des CA, CEVU.

Mandat des étudiants peut être réduit à un an

Représentation de l'IUFM en période transitoire :

Concertation pour toute décision dans le respect des objectifs de l'université

Augmenter le nombre de membres si possible

Le choix de l'université qui intégrera l'IUFM se fera dans le cadre d'une réponse concertée après un large consensus entre les parties (rectorat, IUFM, Universités)

Représentation des catégories de personnels non prise en compte

Usagers non assimilés aux étudiants stagiaires

Personnels

Les directeurs

Les directeurs adjoints

Les secrétaires généraux

Les agents comptables

Les responsables de site

Personnels enseignant en IUFM :

Enseignants chercheurs

Enseignants des premier et second degrés à temps plein

Enseignants des premier et second degrés en service partagé

Enseignants non titulaires

Personnels d'inspection et de direction

Personnels IATOS

Patrimoine

A compter de la date d'intégration, les droits et obligations de l'IUFM sont transférés à l'université

L'IUFM et l'Université

L'intégration doit passer par une phase de concertation sous l'autorité du recteur

Concertation préliminaire

Choix de l'université d'accueil

- Choix de l'université avec le plein accord des universités et de l'IUFM

Implication de l'ensemble des universités

- Aucune université ne saurait assurer à elle seule l'intégralité des missions relatives à la formation des maîtres
- La réussite de l'intégration passe par la collaboration active de l'ensemble des établissements universitaires de l'académie.
- Un dialogue interuniversitaire pour désigner l'université d'accueil et les modalités de collaboration de l'ensemble des établissements universitaires à la formation des maîtres.
- Protocole d'accord conclu préalablement à l'intégration.

Composition de l'équipe de direction

- Peut-être fixée par les statuts de l'IUFM

Carte des formations

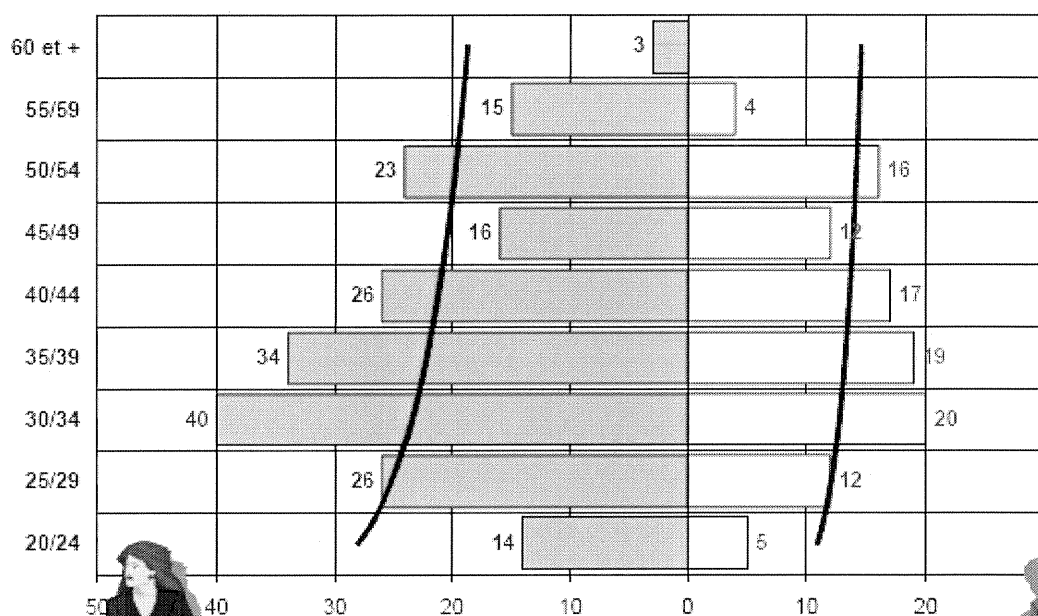
- Pilotage relève du ministère
- Carte définie au plan national

IUFM Nord Pas de Calais

Personnels IATOS

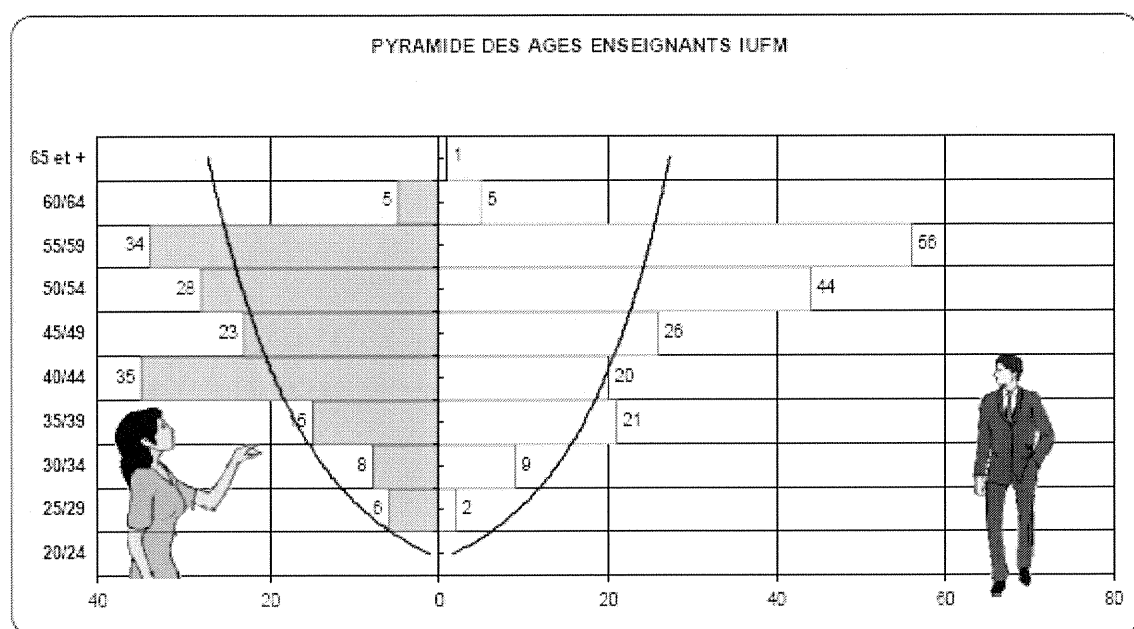
Chapitre Budgétaire	Catégorie	Corps Abrégé	NATURE DU POSTE	Nombre d'emplois	Total de la catégorie
3105	ADMINISTRATION SCOLAIRE et UNIVERSITAIRE & TECHNICIENS, OUVRIERS, DE SERVICE				
	A	SGERES CASU AASU	Secrétaire Général d'Etablissement public d'Enseignement Supérieur Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire Attaché d'Administration Scolaire et Universitaire	1 2 15	18
	B	SASU	Secrétaire d'Administration Scolaire et Universitaire	30	30
	C	ADJ	Adjoint administratif des services déconcentrés	40	116
		AGAD	Agent administratif des services déconcentrés	18	
		MO	Maître Ouvrier	4	
		OP	Ouvrier Professionnel	11	
		OEA	Ouvrier d'Entretien et d'Accueil	39	
		AGCF	Agent Chef des établissements d'enseignement supérieur	1	
		AL	Aide de Laboratoire	4	
	TOTAL				164
	RECHERCHE & FORMATION				
	A	IGE ASI	Ingénieur d'études Assistant Ingénieur de Recherche et Formation	4 4	8
	B	TCH	Technicien de Recherche et Formation	7	7
	C	ADT	Adjoint Technique de Recherche et Formation	10	50
		AGT ASTRF	Agent Technique de Recherche et Formation Agent des Services Techniques de Recherche et Formation	12 28	
	TOTAL				65
	PERSONNELS DES BIBLIOTHEQUES				
	A	CBIB	Conservateur des Bibliothèques	1	2
		BIB	Bibliothécaire	1	
	C	MEC	Magasinier en Chef	1	1
	TOTAL				3
	TOTAL				232
3611	C	ADJ AGAD	Adjoint administratif des services déconcentrés Agent administratif des services déconcentrés	3 5	8
	EMPLOIS IATOS GAGES				
TOTAL DES EMPLOIS IATOS				240	

PYRAMIDE DES AGES DE L'ENSEMBLE DES IATOS



EMPLOIS ENSEIGNANTS DELEGUES

Chapitre Budgétaire	Corps Abrégé	NATURE DU POSTE	Nombre d'emplois	Total de la catégorie
3111	ENSEIGNANTS CHERCHEURS			
	PR	Professeur des Universités	9	65
	MCF	Maître de Conférences	56	
	SECOND DEGRE			
	PRAG	Professeur agrégé	84	223
	PRCE	Professeur certifié	134	
	PLP	Professeur de Lycée professionnel	5	
	PREMIER DEGRE			
	INST	Instituteur	10	33
	PE	Professeur des Ecoles	23	
	AUTRES STATUTS			
IPR IA	Inspecteur Péd. Rég. Inspecteur d'académie	4	6	
PDIR	Personnel de Direction	1		
CPE	Conseiller Principaux d'Education	1		
3196	ATER	Attaché Temporaire d'Enseignement et Recherche	2	
TOTAL DES EMPLOIS ENSEIGNANTS				329



Les emplois vacants peuvent servir de support à des contrats : ATER sur postes enseignants chercheurs, contractuels sur postes du second degré.

Les emplois et fractions d'emploi non utilisées servent de support au paiement d'heures complémentaires.

Nb d'heures disponibles pour paiement d'heures complémentaires d'enseignement à l'issue de l'année 2004/2005		à l'issue de l'année 2003/2004	à l'issue de l'année 2002/2003	à l'issue de l'année 2001/2002
Professeurs des Universités Maîtres de Conférences	1190,4	8040	9097,6	5164
Professeurs agrégés Professeurs certifiés Professeurs de Lycée professionnel	7420,6			
	8611			

SECTIONS C.N.U		Professeurs d'université	Maîtres de Conférences	ATER	Total
7	Sciences du langage: linguistique et phonétique générales	1	3		4
8	Langues et littératures anciennes				
9	Langue et littérature françaises		3	1	4
11	Langues et littératures anglaises anglo-saxonnes		1		1
12	Langues et littératures germaniques scandinaves		1		1
14	Langues et littératures romanes: espagnol, italien, portugais, autres langues romanes			3	3
15	Langues et littératures arabes chinoises japonaises hébraïques, d'autres domaines linguistiques				
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale		3	1	4
17	Philosophie	1	1		2
18	Arts: plastiques, du spectacle, musique, muséologie, esthétique, sciences de l'art		1		1
19	Sociologie Démographie	1	3		4
20	Anthropologie, ethnologie, préhistoire				
21	Histoire et civilisations: histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux; de l'art		2		2
22	Histoire et civilisations: histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain; de l'art; de la musique			2	2
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale		2		2
25	Mathématiques		1		1
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	1	6		7
28	Milieux denses et matériaux		1		1
30	Milieux dilués et optiques				
31	Chimie théorique, physique analytique				
32	Chimie organique, minérale, industrielle		1		1
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil		1		1
63	Electronique, optronique et systèmes	1	1		2
67	Biologie des populations et écologie		2		2
68	Biologie des organismes		1		1
70	Sciences de l'éducation		12		12
71	Sciences de l'information et de la communication				
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques		1	1	2
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives		2		2
Total		5	49	8	62

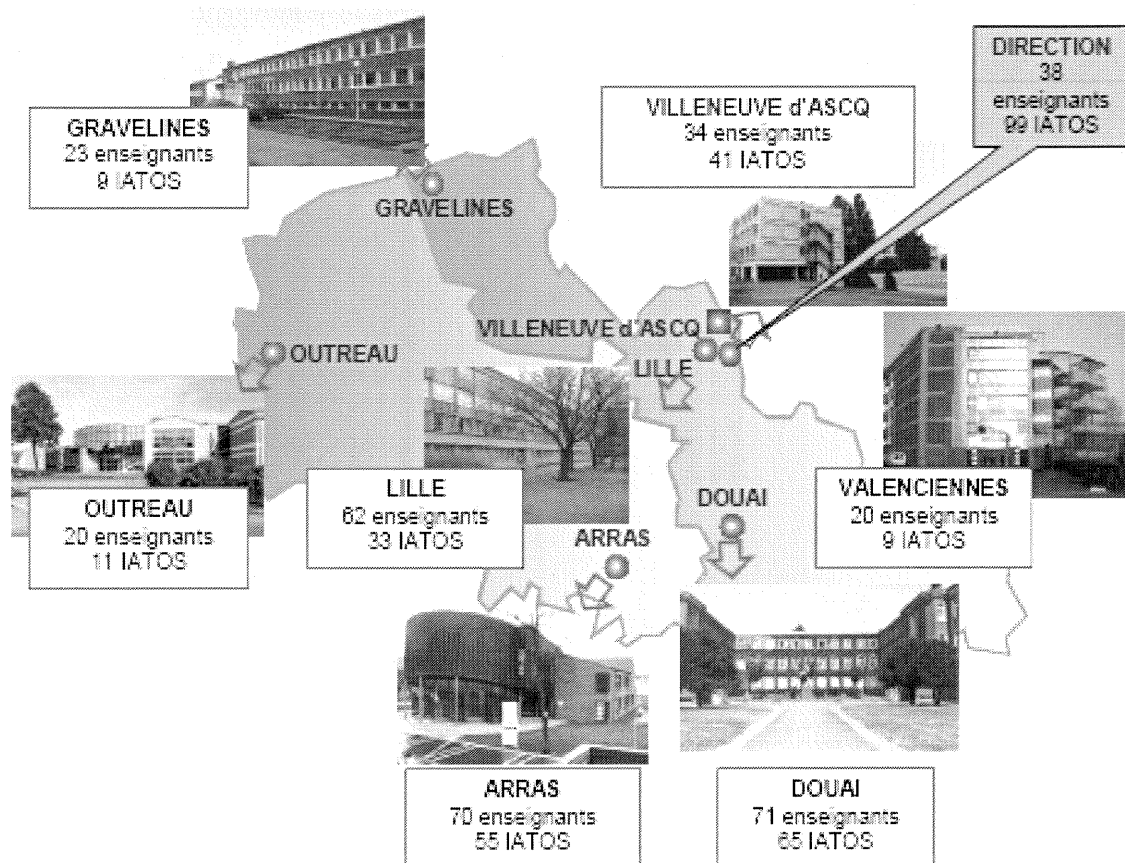
Détail 70eme section « Sciences de l'éducation » :

Français= 4 MCF; Sociologie-Anthropologie= 4 MCF; Histoire= 1 MCF; Mathématiques= 3 MCF.

Sur les 9 enseignants contractuels répertoriés en 2004/2005 :

8 effectuent l'intégralité de leur service dans les universités de l'Académie du Nord Pas-de-Calais, avec compensation financière au profit de l'IUFM,
1 effectue son service au centre IUFM de Douai

Répartition et sites



Étudiants (2006-2007)

6581 étudiants et stagiaires

Première année 2496 étudiants

Lille 1 347
 Lille 2 110
 Lille 3 772
 Valenciennes 212
 Artois 346
 Littoral 220
 Centre IUFM 72+417

Deuxième année : 656 étudiants

Résultats aux concours externes du second degré des étudiants de Lille 1 (EPublic)

Maths : 72 inscrits, 47 admissibles, 28 admis (62% *)
 Physique Chimie : 59 inscrits, 35 admissibles, 14 admis (48% *)
 Histoire Géographie (Lille1+Lille3) : 209 inscrits, 67 admissibles, 30 admis (73% *)

(*) % admis / ensemble des admis aux concours préparés